

Effet des projectiles Chassepot

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft (22): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-331439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EFFET DES PROJECTILES CHASSEPOT.

M. le docteur Sarazin a présenté à la Société de médecine, de Strasbourg, les principaux résultats d'expériences faites par ce professeur, et par M. le docteur Hériot, médecin au 14^e bataillon de chasseurs, touchant les effets vulnérants du fusil Chassepot.

Le sujet qui a servi aux expériences était un homme de quarante-cinq à cinquante ans, mort d'une cirrose et un peu émacié. Il était accroché par le cou et pendu contre des planches à 15 mètres du point d'où l'on tirait. Cinq balles ont atteint le sujet dans diverses parties du corps, et produit des désordres que l'on trouve indiqués très-minutieusement dans la *Gazette médicale de Strasbourg*.

« Je suis loin, a dit en terminant M. Sarazin, de m'exagérer la valeur pratique de ces expériences et je sais très-bien les *desiderata* plus faciles à signaler qu'à résoudre qu'elles présentent au point de vue des effets produits par le fusil Chassepot à toutes les distances et chez l'homme vivant. Il m'est toutefois permis d'en tirer les conclusions suivantes :

« A une courte distance et sur le cadavre les projectiles n'ont pas été déviés dans leur course.

1^o Le diamètre de l'orifice d'entrée est sensiblement le même que celui du projectile.

« 2^o Le diamètre de l'orifice de sortie est énorme, de sept à treize fois plus grand que celui de la balle.

« 3^o Les artères et les veines sont coupées transversalement, rétractées, béantes; les muscles déchirés et réduits en bouillie.

« 4^o Les os sont fracassés dans une étendue considérable et hors de toute proportion avec les dimensions du projectile.

« En somme, les effets vulnérants présentent une intensité remarquable, et il est bon de noter qu'après avoir traversé le cadavre, le projectile perçait deux planches d'un pouce d'épaisseur, puis s'enfonçait profondément dans la muraille. »

M. Sarazin a fait remarquer, en outre, que des expériences comparatives, instituées dans des conditions identiques, avec la carabine de nos chasseurs, n'ont pas fourni à beaucoup près des désordres aussi grands. Les effets obtenus sont analogues à ceux qui sont signalés dans tous les traités de chirurgie d'armée.

Le même auteur, racontant dans la *Gazette médicale de Strasbourg* une visite faite au matériel des ambulances exposé cette année au Champ de Mars, donne sans hésitation la palme à la grande république américaine.

Comme nous-même, M. Sarazin n'a pu s'empêcher d'admirer le petit modèle réduit au quart du wagon-hôpital chargé de transporter

les blessés sur les voies ferrées. C'était là sans contredit le plus curieux spécimen de l'exposition du comité sanitaire international.

« C'est, dit M. Sarazin, une longue caisse, deux fois longue au moins comme nos wagons, et cette longueur, grâce à une disposition particulière des deux chariots qui supportent la caisse, ne présente aucun inconvénient dans les tournants. Des deux côtés sont rangés trois étages de cinq couchettes séparés par un assez large couloir. Aux deux extrémités se trouvent les accessoires indispensables à une salle de malades. Les couchettes sont des brancards pourvus de matelas, d'oreillers et de couvertures; elles sont suspendues à des poutrelles verticales au moyen d'anneaux de caoutchouc, qui doivent épuiser en partie cette trépidation du chemin de fer, si pénible et si fâcheuse pour les blessés. Ce wagon est chauffé et ventilé au moyen d'un appareil d'une grande simplicité. Une manche à vent, disposée en pavillon, s'ouvre au-dessus du toit dans la direction de la marche. L'air y pénètre avec force, arrive par un large tuyau dans une gaine fermée qui enveloppe un poêle chauffé à la houille, et de là passe dans un conduit disposé sous le plancher et pourvu de distance en distance d'ouvertures grillées. En été, lorsque la poussière deviendrait pour les blessés une cause de gêne et de souffrance, le poêle est remplacé par une caisse remplie d'eau, où l'air perd sa poussière et sa sécheresse avant de pénétrer dans le wagon. La ventilation ainsi établie est assez active pour qu'on puisse sans inconvénient fermer les portes et les fenêtres. On comprend que dans un train rapide elle doive en effet présenter une grande activité.

« Il faut ne pas être au courant des difficultés que présente le transport des blessés pour considérer ces wagons-hôpitaux comme un luxe inutile, et pour s'imaginer que nos voitures de chemin de fer, fussent-elles toutes de première classe, suffisent pour les remplacer. Les chemins de fer, grâce à cette trépidation courte, mais rapide, sèche et continuelle, sont loin d'être, pour des blessés, un mode de locomotion favorable. Ils présentent l'avantage du nombre et de la rapidité. Cherchons à leur assurer aussi l'innocuité. Tels qu'ils ont servi jusqu'ici dans les guerres européennes, ils seraient inférieurs, d'après Legouest, aux autres moyens de transport. »

Les avantages du wagon-hôpital des Etats-Unis seront-ils appréciés par notre administration de la guerre? M. Sarazin ne paraît guère y compter. Il craint qu'un amour-propre déplacé, qu'un sot orgueil, qu'un esprit de routine invétérée ne nous empêchent de mettre à profit les progrès réalisés au-delà de l'Atlantique par un corps médical indépendant.

(Journal de Chirurgie.)

